



ACTUALITÉS

Festi bout'chou

Dimanche 14 Mai, le grand rendez-vous annuel des enfants revient sur le thème du **tour du monde des animaux** !

Cette année, économisez du temps et de l'argent en laissant votre voiture chez vous !

Vous pouvez venir en bus ou en covoiturage, et surtout **à pied et à vélo**. Des racks de stationnement sont accessibles tout autour du site : derrière la mairie, devant le gymnase Colette Besson ou en face de la pharmacie.



Le bac de tri se remplit trop vite?

Adoptez-les bons gestes!

Pour optimiser le remplissage du bac jaune, pensez à appliquer ces quelques gestes simples :

- **Plier et aplatir** les briques, cartons et cartonnettes. Si le carton est trop volumineux (livraison ou déménagement), vous pouvez le découper et le glisser sur le côté du bac
- **Compacter** les bouteilles en plastique dans le sens de la longueur
- **Compresser** les emballages (boîtes d'œufs, etc.)

⚠ Ne pas imbriquer ou emboîter les emballages entre eux. Au centre de tri les machines ne savent pas reconnaître un emballage caché dans un autre. Les imbriqués sont donc considérés comme des



erreurs et incinérés.

Si malgré ces gestes, le volume de votre bac individuel reste insuffisant, vous pouvez demander un **changement de bac**, en contactant le service Environnement de la CCCB:

05 34 27 13 65 - dechets@cc-coteauxbellevue.fr

Jours fériés et collecte

Jeudi 18 Mai et **Lundi 29 Mai** sont fériés.

La **collecte des ordures ménagères** (bacs à couvercles verts) sur la commune de **Pechbonnieu** aura lieu le **vendredi 19 mai** à la place du jeudi 18 mai.



La **collecte des recyclables** (bacs à couvercles jaunes) sur la commune de **Labastide Saint Sernin** aura lieu le **mercredi 17 mai** à la place du jeudi 18 mai.

Les **collectes des ordures ménagères** (bacs à couvercles verts) sur les communes de **Saint Genies Bellevue** et **Saint Loup Cammas** auront lieu le **mardi 30 mai** à la place du lundi 29 mai.

Il n'y aura pas de rattrapage des collectes des déchets verts qui devaient être effectuées lors de ces deux jours fériés (lundi et jeudi).



Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Connaissez-vous le SRADDET ? C'est le document stratégique de planification qui détermine les **grandes priorités régionales** en matière d'aménagement du territoire à moyen et long termes.

A horizon 2040, voici certains objectifs venant compléter les ambitions nationales:

- Baisser de 20% la consommation énergétique finale des **bâtiments**
- Baisser de 40% la consommation d'énergie finale liée au **transport** de personnes et de marchandises
- **Zéro artificialisation nette** à l'échelle régionale

- Multiplier par 2,6 la production d'**énergies renouvelables**
- Diviser par 2 la **production de déchets**

[En savoir plus](#)



Une question sur le compostage ?

Notre équipe est disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

Contactez le Service Environnement au **05 34 27 13 65**

Compostage en cimetière à Saint-Loup-Cammas



Dans le cadre de son plan de réduction des déchets, la Communauté de Communes de Coteaux de Bellevue et la commune de Saint-Loup-Cammas ont mis en place une **plateforme de compostage des « déchets végétaux »** au nouveau cimetière, situé chemin de Gotis, depuis la mi-avril 2023.

En effet, les dépôts de « déchets végétaux » sont nombreux au cours de l'année et plus particulièrement après les cérémonies de fleurissement saisonnier (Toussaint et Pâques). Actuellement, la terre et la ressource verte sont déposées dans les conteneurs dédiés aux ordures ménagères et sont donc incinérées. Or, ces « déchets verts » sont une véritable ressource !

Le compostage sur site a pour but de :

- limiter les coûts de collecte et de traitement
- sensibiliser l'ensemble des personnes qui ont un lien avec ce lieu

(utilisateurs et agents communaux) par un [geste éco-citoyen](#)

La ressource verte sera donc **revalorisée directement sur le lieu de production** : transformée en compost, elle sera réutilisée dans le cimetière ou sur la commune.

L'objectif, à terme, est d'équiper l'ensemble des cimetières des sept communes en site de compostage.

Comment cela fonctionne:

Ressource verte : terre et plantes → Composteur
Pots en terre cuite entiers → Caisse de récupération
Pots plastiques entiers → Caisse de récupération
Pots cassés → Bac d'ordures ménagères
Fleurs synthétiques → Bac d'ordures ménagères

Réduire les tontes de pelouse



Au printemps, nous sommes nombreux à avoir beaucoup de tontes de pelouse à évacuer. Celle-ci est **gorgée d'eau** lorsqu'on la coupe, les **volumes et le poids sont donc importants**.

Il est possible d'utiliser très facilement sa pelouse chez soi :

- Soit en utilisant une tondeuse équipée d'un système de mulching. Le **mulching** est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments qui se redéposent uniformément sur la pelouse, pour former un mulch ou paillis. Cette tonte avec broyages multiples de l'herbe passe presque inaperçue, puisque l'herbe hachée s'insinue entre les brins de la pelouse, où elle finit par se décomposer. L'herbe broyée sert alors d'**engrais naturel au gazon**
- Soit en laissant sécher la pelouse à l'air libre, le volume se réduit au moins de moitié en 4 jours
- Soit en l'utilisant dans le **composteur** ou dans son jardin.

Le service de ramassage peut également récupérer vos tontes lors de la collecte des déchets verts. Idéalement, pour réduire le poids et le volume, il est préférable d'attendre que les tontes aient séché quelques jours.



Eau et alimentation



Manger des fruits et légumes de saison

La nature fait bien les choses, et les produits de saison répondent souvent aux besoins du moment. Par exemple, les fruits et légumes d'été sont gorgés d'eau alors que ceux d'hiver seront plutôt riches en vitamines C. De plus, un produit de saison viendra généralement d'un producteur plus proche, générant donc moins de pollution lors de son transport.

Pour vous aider à y voir plus clair, l'ADEME (Agence de la transition écologique) a développé un **moteur de recherche** dédié. La plateforme propose également un **calendrier des fruits et légumes de saison** ainsi qu'un calculateur d'empreinte carbone pour les plus curieux d'entre vous :

[Mes fruits et légumes de saison](#)

Economiser l'eau au quotidien

Le phénomène de sécheresse de l'été 2022 a été amplifié par un manque d'eau durant l'hiver. Les pluies de printemps sont bénéfiques pour les plantes, mais captée par les racines, l'eau n'arrive qu'en petite quantité dans les nappes phréatiques.

L'ADEME a rédigé un guide "[eau et énergie: comment réduire la facture](#)" que nous avons choisis de compléter avec des **astuces simples** pouvant aider à préserver cette ressources précieuse :

- Réduire le volume d'eau de la **chasse d'eau** : Placez une bouteille en verre (remplie d'eau, mais juste une fois) dans le réservoir. Vous constaterez rapidement qu'1L d'eau potable en moins ne réduit en rien l'efficacité du système
- Récupérez l'eau de la douche: la quantité d'eau que l'on fait couler en attendant que l'eau chaude arrive jusqu'au pommeau vous surprendra ! **Stockez** là directement dans un arrosoir pour l'utiliser ensuite au jardin
- Ne jetez plus les **eaux de rinçage et de cuisson** : ces eaux souillées sont en réalité pleines d'éléments bénéfiques pour les sols. Au lieu de les vider dans l'évier, nourrissez votre potager

Et vous, quelles sont vos astuces pour économiser l'eau au quotidien ?

Dites en nous plus sur le [sondage disponible en ligne](#) !



ENERGIE

Extinction de l'éclairage public en coeur de nuit



Vous l'aurez peut être remarqué, de plus en plus de communes ont adopté l'extinction de l'éclairage public en coeur de nuit. Cette action a plusieurs impacts :

- L'éclairage public représente jusqu'à **40% du budget d'une mairie**. Réduire le temps d'allumage permet donc de réduire

significativement les dépenses de la commune.

- Les **animaux sont très perturbés par ces éclairages artificiels**. La lumière peut avoir un pouvoir attractif, elle attire certaines espèces animales et les désoriente ou un effet répulsif, créant une barrière artificielle et morcelant ainsi certains habitats naturels. Réduire le temps d'éclairage contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique.
- Aujourd'hui seulement 10 % des étoiles restent encore visibles et il faut parfois faire 10 à 100km pour éviter les halos lumineux. En réduisant l'intensité lumineuse, on augmente les chances de pouvoir **observer les étoiles** directement depuis son jardin!



Communauté de Communes Coteaux Bellevue
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la
Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

